

« Les islamologues ont-ils inventé l'islamisme ? ». *Esprit*, n° 8-9, (août-septembre 2001), pp. 117-136.

Jean-Pierre Digard



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/abstractairanica/34911>

ISSN : 1961-960X

Éditeur :

CNRS (UMR 7528 Mondes iraniens et indiens), Éditions de l'IFRI

Édition imprimée

Date de publication : 15 mai 2003

ISSN : 0240-8910

Référence électronique

Jean-Pierre Digard, « « Les islamologues ont-ils inventé l'islamisme ? ». *Esprit*, n° 8-9, (août-septembre 2001), pp. 117-136. », *Abstracta Iranica* [En ligne], Volume 24 | 2003, document 336, mis en ligne le 05 janvier 2010, consulté le 25 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/abstractairanica/34911>

Ce document a été généré automatiquement le 25 septembre 2020.

Tous droits réservés

« Les islamologues ont-ils inventé l'islamisme ? ». *Esprit*, n° 8-9, (août-septembre 2001), pp. 117-136.

Jean-Pierre Digard

- 1 Non, répond l'A., l'islamisme existe bel et bien. Il se fonde sur la distinction entre le « simplement musulman », dont l'islamité est récusée, et l'« authentiquement islamique », auquel il ne serait possible de parvenir que dans le cadre d'un État islamique. L'échec de l'islamisme ou le post-islamisme supposent évidemment l'islamisme. Certes, l'islamisme est une construction mais une construction qu'opèrent les acteurs indigènes eux-mêmes en tentant de réhabiliter la fusion du religieux et du politique. Les chercheurs, anthropologues ou néo-orientalistes, qui critiquent l'approche politologique, au nom du respect des catégories de pensée indigènes, ignorent ou nient précisément ce « passage au politique » des acteurs.
- 2 Outre cette mise au point, on lira avec intérêt dans cet article ce que l'A. écrit, exemples à l'appui, sur un autre aspect important, qu'il connaît bien (notamment pour être membre du Centre d'analyse et de prévision du ministère des Affaires étrangères depuis de nombreuses années) : le lien entre recherche scientifique et action politique. Acteur lui aussi, le chercheur peut l'être à trois niveaux : 1) comme producteur de connaissances et d'outils conceptuels ; 2) comme expert, consultant, « conseiller du prince » ; 3) comme citoyen ou militant. Sur le deuxième aspect, la conclusion de l'A. est pessimiste : il est illusoire de croire que le chercheur, si toutefois on veut bien le consulter, pèse sur les décisions politiques ; ses connaissances et ses analyses servent surtout, en réalité, à élaborer des arguments de rationalisation pour des politiques qui sont décidées ailleurs et suivant d'autres logiques. L'influence du chercheur sur les medias n'est pas plus grande. Article à prescrire aux malades de l'espionite !

INDEX

Thèmes : 13.1. Iran

AUTEURS

JEAN-PIERRE DIGARD

CNRS - Paris